



Mon assistance professionnelle
et ma sécurité fiscale

MODE D'EMPLOI

Envoi des déclarations 2035 pour 2024

Vous êtes en régime MICRO BNC :

Vous n'avez aucun document à nous retourner (voir 1.01 de L'ÉCOGESTION SPÉCIAL DÉCLARATION)

Votre déclaration 2035 est établie par :



o CGO (Apodis)

Votre dossier est déjà en cours de traitement, vous n'avez aucun document à nous retourner.

o Un Cabinet Comptable

Le guide de télétransmission lui est adressé par mail si le cabinet est répertorié dans notre base.

Dans le cas contraire, il peut le consulter sur notre site :

Onglet « **Documentation** » - « **Imprimés fiscaux et notices** » Mode d'emploi pour l'envoi des 2035.

Vous établissez votre déclaration 2035 :



1. Avec **ANGAK COMPTA**
2. Avec **un autre logiciel**
3. A partir d'une **comptabilité manuelle**

Les explications qui suivent vous concernent !

Nous vous invitons également à consulter :

L'ÉCOGESTION SPÉCIAL DÉCLARATION

Vous pouvez nous adresser votre dossier dès qu'il est prêt.

Nous garantissons une télétransmission, dans les délais, de la déclaration et de l'attestation des dossiers reçus jusqu'au 25 avril 2025.

NOUS DÉGAGEONS NOTRE RESPONSABILITÉ POUR TOUT ENVOI TARDIF.

La confirmation de la télétransmission de votre déclaration et les éventuelles demandes sur votre dossier seront déposées dans votre extranet sur le site ANGAK (Mes courriers / Mes archives / Onglet « 2024 »). Vous en serez informé par mail.

1- Avec **ANGAK COMPTA**



➤ Opérations à réaliser

Dans l'onglet « **Parcours 2035** » du logiciel **ANGAK COMPTA**, vous devez finaliser votre déclaration au travers des différentes étapes au terme desquelles vous n'aurez plus ensuite qu'à confirmer la clôture de la comptabilité de l'année et l'envoi de la liasse fiscale.

Pour accéder au **Guide du Parcours 2035** cliquer **ICI**

Tout envoi de votre 2035 est directement transmis aux impôts. Vérifiez votre déclaration avant.

➤ Envoi des autres déclarations

Nous joindre éventuellement :

- La copie de la 2036 SCM
- La copie de(s) déclaration(s) TVA
- La copie de la déclaration de votre SISA
- La copie de la déclaration 2047 (Revenus de source étrangère BNC)

Ces documents sont à nous adresser sur : comptapdf@angak.com avec en objet : « Complément dossier 2024 – Adhérent n° ... (Ajouter le numéro d'adhérent) ».



2- Avec un autre logiciel

Vous avez tenu la comptabilité avec une autre logiciel, vous pouvez :

- Nous envoyer à l'adresse TDFC@angak.com un fichier au format EDI de votre déclaration (voir avec votre concepteur de logiciel si cette option est disponible)

Ou

- Saisir en ligne votre déclaration par Extranet sur notre site (voir explications page 3 sur la saisie de la 2035) et les autres formulaires (2069, RCI, 1330) et nous les adresser d'un simple clic.

Dans les 2 cas, joindre si nécessaire, en fonction de votre situation :

- La balance générale
- La copie de la 2036 SCM
- La copie de(s) déclaration(s) TVA
- La copie de la déclaration de votre SISA
- La copie de la déclaration 2047 (Revenus de source étrangère BNC)

Par courrier postal : ANGAK – 8 rue de Périole – BP85817 – 31505 TOULOUSE

Ou **par mail** sur comptapdf@angak.com avec en objet :
« Complément dossier 2024 – Adhérent n° ... (Ajouter le numéro d'adhérent) »

3- A partir d'une comptabilité manuelle

Vous avez tenu la comptabilité manuellement avec les livres comptables :

Après avoir terminé l'établissement de vos livres et de vos états récapitulatifs et effectué vos rapprochements bancaires,

2 possibilités s'offrent à vous pour nous transmettre votre dossier :

1. Saisir en ligne votre déclaration par Extranet sur notre site et nous l'adresser d'un simple clic.

- **Se connecter sur notre site www.angak.fr**
- Identifiant : ADH + n°adhérent / Mot de passe : Choisi par vos soins
- **Cliquez sur EXTRANET**
 - **Choisir : Mon dossier fiscal – Saisir en ligne – Nouvelle déclaration fiscale – Exercice 2024**

Vous devez également **saisir le tableau de passage** (Saisie tableaux OG : OG BNC04) et éventuellement **la déclaration 2069 RCI, la 1330-CVAE** par « **Ajouter d'autres formulaires à votre saisie** » cocher « **2035 E** », « **1330 CVAE** », « **Réductions et crédits d'impôts (2069 RCI)** »

Nous joindre si nécessaire, en fonction de votre situation :

- Les états récapitulatifs « Recettes / Dépenses » (comptabilité papier)
- La balance générale (si comptabilité informatisée)
- La copie de la 2036 SCM
- La copie de(s) déclaration(s) TVA
- La copie de la déclaration de votre SISA
- La copie de la déclaration 2047 (Revenus de source étrangère BNC)

Par courrier postal : ANGAK – 8 rue de Périole – BP85817 – 31505 TOULOUSE

Ou **par mail** sur comptapdf@angak.com avec en objet : « Complément dossier 2024 – Adhérent n° ... (Ajouter le numéro d'adhérent) »

2. Utiliser le dossier comptable 2024 disponible sur notre site www.angak.fr

Onglet « **Documentation** » cliquer sur « **imprimés fiscaux et notices** », « **Dossier Comptable** » puis nous le retourner **avant le 15 avril 2025** avec les documents nécessaires et la déclaration 2035 jointe dûment complétée.

L'ANGAK procédera à la saisie à l'identique du formulaire rempli par vos soins et effectuera la télétransmission.



Mon assistance professionnelle
et ma sécurité fiscale